

Tribune politique du « Groupe de gauche Lamorlaye Autrement » destinée au bulletin municipal de mai 2015 : 2<sup>ème</sup> version envoyée le 28 avril pour corriger une erreur qui a été signalée avec un peu de retard... + 1 précision

**Au Conseil municipal, nous avons voté CONTRE les budgets primitifs :**

- de la commune car nous contestons le choix de vendre des logements communaux et la propriété du 58 avenue de la Libération\* :

→ Aux taux actuels, mieux vaut emprunter !

→ Avec juste 7,33% de logement social (en 2013), est-il raisonnable de réduire l'offre de logements communaux et de renoncer à aménager des logements en accession aidée à la propriété, avenue de la Libération ?

- et de l'assainissement qui prévoit une étude à la parcelle (540000€ en 2015 et 2016) pour évaluer le coût et la faisabilité de l'assainissement collectif alors qu'on ne sait rien de notre future (?) station d'épuration.

Nous le disons depuis des années et le Préfet vient de l'exiger : vérifions d'abord les assainissements autonomes ; c'est la loi et c'est utile à la réflexion sur notre futur système d'assainissement.

**Questions et exaspérations :**

- Pourquoi installer une association de musique dans une école au risque de peser sur l'organisation des classes quand le château est prévu pour accueillir ces activités ?

- La vitesse est souvent excessive aux abords des écoles ; c'est vrai pour au moins trois rues (Jean Biondi, de l'Eglise et du Blanchamp) qu'on sécuriserait mieux avec des zones 30 étendues et des chicanes à l'entrée.

- Un arrosoir plein, c'est bien lourd : pourquoi tarder à réparer une des fontaines du cimetière ?

Est-ce si compliqué ?

Lucienne Jean

06 22 05 42 36 - lamorlayeautrement@gmail.com – en mairie, samedi, 10h-11h - lamorlaye-autrement.blogspot.fr

\* tout en approuvant certains projets ou objectifs de ce budget.